

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 04963

Numéro SIREN : 884 367 871

Nom ou dénomination : A&T ELECTRICITE CORPORATION

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt 44398

Désignation de l'entreprise		Société A & T ELECTRICITE CORPORATION				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		44 RUE LEON BOURGEOIS				92700 COLOMBES	
Numéro SIRET *		8 8 4 3 6 7 8 7 1 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		7	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF							
Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
Immobilités corporelles *		028	4 885	030	1 670	3 215	2 376
Immobilités financières * (1)		040		042			
Total I (5)		044	4 885	048	1 670	3 215	2 376
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	8 023	070		8 023	
	Autres * (3)	072	3 989	074		3 989	12 985
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	62	086		62	4 613
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	12 074	098		12 074	17 598
Total général (I+II)		110	16 960	112	1 670	15 290	19 974
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
Capital social ou individuel *		120			3 000		3 000
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126			300		
Réserves réglementées *		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132			
Report à nouveau		134			13 451		
Résultat de l'exercice		136			(4 899)		13 751
Provisions réglementées		140					
Total I		142			11 851		16 751
Total II		154					
Provisions pour risques et charges		156					
Emprunts et dettes assimilées		164					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166			900		
Fournisseurs et comptes rattachés *		169		172	2 538		3 223
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		174	282				
Produits constatés d'avance		176					
Total III		176			3 438		3 223
Total général (I + II + III)		180			15 290		19 974
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 010
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A&T ELECTRICITE CORPORATION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 3.000 €
Siège social : 35 Boulevard de Valmy – 92700 – COLOMBES

R.C.S. NANTERRE 884 367 871

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 30.06.2022

L'associé unique de la Société A&T ELECTRICITE CORPORATION, Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 3 000 €, dont le Siège Social est situé 44 Rue Leon Bourgeois – 92700 – COLOMBES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous N° R.C.S. NANTERRE sous le numéro 884 367 871 s'est réuni en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Mr Thomas DIVIALLE, président et associé unique. Est présent :
Monsieur Thomas DIVIALLE 300 actions

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 300 actions

La majorité des parts composant le capital social étant représentée, le Président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- La lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021. -
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus à la gérance,
- Affection du résultat de l'exercice,
- Question diverses.

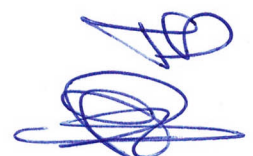
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021.
 - Le rapport de gestion établi par la gérance,
 - Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.
- Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée réglementaires ont été adressés aux associés ou tenues à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de 4899€ de l'exercice de la manière suivante :

REPORT A NOUVEAU : 4899€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

THOMAS DIVIALLE

